

Champs magnétiques
et électro-hypersensibilité



Cherche "zones blanches" désespérément !



La sensibilité aux champs électromagnétiques, et tous les désagréments qui s'en suivent, est un mal nouveau. Il y a trente ans de cela, personne n'en parlait. Désormais, cette pathologie est classée parmi les maladies dites "environnementales". Un mal qui est en progression constante dans nos pays industrialisés, en raison du développement généralisé des technologies sans fil recourant à des ondes pulsées.

D'abord sceptique, le monde médical, qui décelait dans ce mal-être des raisons psychologiques, se montre désormais plus prudent sur la question. Il faut dire que les symptômes à travers lesquels se manifeste cette pathologie ne sont pas propres à cette maladie, si tant est qu'elle en soit une. Quant aux signes cliniques, ils peuvent avoir d'autres origines. Toujours est-il qu'à présent, nul ne doute plus que les champs magnétiques puissent avoir un impact sur la santé, et que certaines personnes y soient plus sensibles que d'autres au point d'en tomber malades.

Le cas du Docteur Gro Harlem Brundland a aidé à cette prise de conscience. Femme politique norvégienne plusieurs fois ministre, directrice de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), elle a révélé son électro-sensibilité au public en 2002, démontrant à quiconque voulait l'entendre qu'elle était capable de détecter à quatre mètres de distance si un téléphone portable était allumé ou non.

De son côté, le professeur de cancérologie Dominique Belpomme (Université Paris-Descartes), qui dirige l'Institut européen de recherche sur le cancer et l'environne-

ment de Bruxelles, s'est engagé dans un travail visant à démontrer l'existence de ce qu'il appelle "le Syndrome d'Intolérance aux Champs Électro-Magnétiques (SICEM)".

Tout récemment, une étude américaine, dont les premiers résultats ont été rendus publics le 27 mai dernier, secoue le monde médical. Réalisée dans le cadre du National Toxicology Program, cette expérimentation, qui est la plus vaste conduite à ce jour sur le sujet, confirme que le cumul de radio fréquences électroniques (antennes relais, téléphones portables, Wifi...) est néfaste pour la santé. Pratiquée sur un important échantillon de rats exposés in utero et durant les deux années suivantes à des radio fréquences de 900 Mhz, elle démontre que les sujets ont davantage de risques de développer des tumeurs cancéreuses rares (cerveau, cœur). Des résultats qui, en réalité, ne font que confirmer les conclusions de différentes études antérieures.

De quoi justifier amplement l'application du principe de précaution... Mais voilà, les politiques ont-ils encore les moyens de mettre un frein au développement de ce type de technologie?

Pour tenter de vous éclairer sur ce sujet de plus en plus "brûlant" au deux sens du terme, nous avons réalisé un dossier dans lequel se sont impliquées différentes personnes concernées par cette pathologie... En l'occurrence, des électro-hypersensibles qui avaient choisi de se réfugier dans nos contrées. Or même nos montagnes ne sont plus totalement des "zones blanches"!

>>>



Insupportable à notre insu !

ONDES ET ON-DIT

Des micro-ondes de choc en guise de camisole de force !



En France, près de 76 000 personnes se sont fait connaître auprès de l'association "Next-up" comme présentant des troubles dus aux champs électromagnétiques artificiels, ou comme étant électro-hypersensibles (EHS). Une étude de 2006, des docteurs Hallberg et Oberfeld, estimait que le taux de prévalence de l'EHS au niveau mondial serait de 50% en 2020. Les associations s'intéressant au problème estiment aujourd'hui que 5 à 15% de la population est concernée. Une fourchette plutôt large qui atteste du fait que cette pathologie reste mal définie et manque de reconnaissance dans notre pays. En fait, les personnes présentant des troubles liés au Syndrome d'Intolérance aux Champs Électromagnétiques (SICEM), ou devenues électro-hypersensibles, voient leur situation se détériorer chaque jour davantage en raison du nombre croissant d'objets connectés, ou dits "intelligents". Elles disparaissent des écrans, ne sont plus entendues, deviennent les parias d'une société où la machine omnisciente prend le pouvoir sur l'Homme. Cette société privilégie le développement d'une technologie invasive sans prendre en compte le plus élémentaire principe de précaution qu'aurait dû dicter le récit des souffrances subies par les personnes «malades des ondes».

En Auvergne comme partout dans le monde, des personnes en mal être endurent silencieusement, à cette heure, le flux des ondes électromagnétiques.

C'est dans les années 70 que l'armée française a établi les bases de l'électro-hypersensibilité, sous le nom de "syndrome des micro-ondes". Depuis la seconde guerre mondiale, les effets des ondes sur la santé des radaristes sont parfaitement connus. Les symptômes décrits dans la littérature médicale de l'époque sont les mêmes que ceux que les scientifiques indépendants travaillant aujourd'hui sur les ondes électromagnétiques se voient contester. Il s'agit des mêmes fréquences: les micro-ondes, dites aussi ondes pulsées ou radiofréquences.

À l'heure actuelle, malgré l'engagement du Ministère de la Santé de mettre en place une prise en charge des personnes électro-hypersensibles suite au Grenelle des Ondes de 2009, il n'y a encore aucune reconnaissance officielle de la maladie.

Pourtant, l'article 8 de la loi «relative à la sobriété, à la transparence et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques» du 23 janvier 2014 stipule: «Dans un délai d'un an (...) un rapport sur l'électro-hypersensibilité, qui étudie notamment l'opportunité de créer des zones à rayonnements électromagnétiques limités, notamment en milieu urbain, les conditions de prise en

compte de l'électro-hypersensibilité en milieu professionnel et l'efficacité des dispositifs d'isolement aux ondes».

Localement, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) ne reconnaissent la qualité de travailleur handicapé ou d'invalidé à des hyper-électrosensibles qu'au compte-goutte... Une femme EHS s'est vue accorder une allocation d'adulte handicapé par le Tribunal des contentieux de l'incapacité en juillet 2015. Décision rare.

En fait, à ce jour, rien n'est fait pour venir en aide aux électro-hypersensibles, dont certains en sont réduits à vivre dans des conditions extrêmes (caves, bois, montagnes, grottes...). Quoi qu'on en dise, l'urgence est réelle.

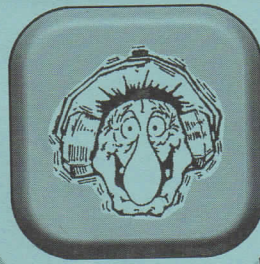
L'exposition de l'homme aux champs électromagnétiques n'est pas anodine. Mais le plus ennuyeux, c'est qu'elle augmente de façon exponentielle en raison de l'utilisation croissante de l'électricité (basses fréquences classées cancérogènes possible par l'OMS dès 1991), mais aussi des hyperfréquences ou micro-ondes (hautes fréquences classées cancérogènes possible par l'OMS en 2011).

Les hyperfréquences ont de multiples origines. Elles sont générées par les stations relais de téléphonie mobile (LTE 800, GSM 900 Mhz, GSM 1 800 Mhz, UMTS 2 100 Mhz, LTE 2 400), les DECT (système de téléphones fixes sans fil domestique), le bluetooth, le WiFi, le WiMax, les fours à micro-ondes, les baby-phones, les ampoules basse consommation (dites "écologiques"), les compteurs intelligents Linky, les faisceaux hertziens, les radars, les satellites, les GPS...

Différentes études menées par des laboratoires indépendants attestent de leurs nombreux effets délétères:

- le rapport international REFLEX (2004) tend à prouver qu'une exposition chronique provoque des ruptures de brins d'ADN sur les cellules humaines;
- le rapport international BIO-INITIATIVE (2007) fait état de stress cellulaire, d'altération de l'ADN, de perturbation du système immunitaire, de maladies d'Alzheimer, de cancers du sein, de risques de tumeurs du cerveau ou de leucémies;
- le rapport international INTERPHONE (2010) montre un risque accru de gliome associé à l'usage du téléphone mobile.

... L'AFSSET (2009) et l'ANSES



(2013) reconnaissent, de leur côté, des effets sur les cellules et des risques accrus de cancers (gliome, lymphomes, leucémie), attestent de l'existence de personnes électro-hypersensibles, et demandent une réduction de l'exposition radio-électrique pour le public et pour les travailleurs.

En décembre 2015, une étude de l'Association de Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse (ARTAC) met en évidence une hyperhistaminémie et un stress oxydant chez les électro-sensibles aux champs magnétiques et chez les électro-hypersensibles.

Le 27 avril dernier, une personne électro-hypersensible de la Loire s'est donné la mort en se pendant à un pylône du réseau ERDF longeant sa propriété. Cet acte désespéré rappelle, à ceux qui l'oublient sciemment, l'impasse dans laquelle se trouve toute une population non prise en compte dans la course au tout connecté. Les électro-hypersensibles et les personnes intolérantes aux champs magnétiques se retrouvent souvent forcés de quitter leur emploi, de se mettre en quête d'un habitat épargné par le trop plein d'ondes. Privés de lien social, voire même de ressources, ils s'avèrent parfois incapables de subvenir aux besoins de leur

famille. Fréquemment délaissés par un personnel médical non formé aux maladies environnementales émergentes, ils font figure de victimes démunies, devenant les otages d'une guerre qui cache son nom entre les tenants d'un marché débridé et des militant humanistes taxés de "décroissants".

L'ultime espoir de ces gens-là réside, pour les plus atteints, en la création d'espaces sans pollution électromagnétique artificielle dans nos villes et nos campagnes, ainsi que par l'interdiction des "sans fil" dans les lieux publics.

Toujours est-il que face à la menace sanitaire en cours, la politique de l'autruche semble de rigueur. Pourtant les compagnies d'assurance sont parfaitement conscientes du problème puisqu'elles refusent, tout comme pour l'amiante par le passé, d'assurer les fournisseurs d'accès à la téléphonie mobile et les industriels du tout connecté au regard des risques encourus.

E.H.S 42.

Pour en savoir plus: www.artac.info - www.criirem.org - www.electrosensible.org - www.next-up.org - www.priartem.org - www.robindestoits.org - www.uneterpourlesehs.org - www.weepinitiative.org

UN EMPLOYÉ ORANGE S'EST CACHÉ AU MILIEU DE CES ABONNÉS ORANGE... SAUREZ VOUS LE RETROUVER ?



Agir... Réagir !

Pour cela:

- Eteindre tout la nuit.
- Lutter contre l'installation des compteurs intelligents type Linky.
- Arrêter de se ruiner en achetant les nouveaux multimédias, sauf s'il est prouvé qu'ils sont moins toxiques.
- Passer en filaire.
- Exiger des autres, et de vous-même, de s'isoler pour téléphoner par respect de l'entourage.

• Mettre en place des stratégies pour minimiser l'usage des technologies sans fil. (Exemple: espace téléphone lors d'un festival).

• Exiger dans les écoles, collèges et lycées, l'interdiction du portable pour enfants, enseignants, personnel.

• Demander dans les écoles, collèges et lycées, le passage au filaire et l'interdiction du Wifi.

• Informer vos médecins en leur offrant des documents fiables et explicatifs.

Symptômes et pathologie de l'électro-hypersensibilité.

À l'occasion du colloque intitulé "Pour mieux comprendre et reconnaître l'électro-sensibilité", qui s'est tenu le 11 février dernier à l'Assemblée Nationale, médecins, scientifiques et professionnels de santé ont déclaré...

« Considérant l'Appel de Fribourg lancé en 2002 par des médecins, nous constatons ces dernières années, au cours de nos consultations, une augmentation dramatique de maladies graves et chroniques chez nos patients, telles que...

... Les symptômes généralement constatés à l'utilisation du téléphone portable:

- douleur et/ou une chaleur dans l'oreille;
- troubles de la sensibilité superficielle à type de dysesthésies (fourmillements, picotements, brûlures, voire prurit) au niveau du visage, du cuir chevelu ou du bras.

... Puis peu à peu, et de façon permanente:

- maux de tête, associés de façon caractéristique à une raideur et douleur de la nuque;
- acouphènes, hyperacousie;
- troubles visuels à type de vi-

sion floue;

- anomalies de la sensibilité profonde (faux vertiges), malaises;
- lésions cutanées avec sensation de brûlures (causalgies) et/ou un prurit;
- troubles musculaires (myalgies, spasmes, fasciculations) et/ou articulaires (arthralgies, raideurs);
- troubles cognitifs.

... En deuxième phase:

- apparition de troubles cognitifs sévères (déficit de l'attention et de la concentration, perte de la mémoire immédiate);

- symptômes végétatifs sympathicomimétiques (oppression thoraciques, tachycardie);
- troubles digestifs et urinaires;
- insomnie, fatigue chronique et éventuellement tendance dépressive.

... Et enfin, en l'absence de traitement et de mesure de protection: l'évolution est marquée par la constitution progressive de lésions anatomopathologiques, totalement irréversibles (syndrome confusionnel, absences, désorientation temporo spatiale ou état de démence s'apparentant à une maladie d'Alzheimer y compris chez les sujets jeunes).

• Se plaindre partout auprès des commerçants, banques... des puces RFID. Demander à ce qu'elles soient ôtées des objets achetés, voire les refuser ou en exiger sans traçage.

• Refuser d'être l'antenne Wifi et autre du quartier (Wifi communautaire)

• Aider les personnes atteintes du Syndrome d'Intolérance aux Champs électro-magnétiques (SICEM): ... En repérant les zones où ça ne passe pas.

... En repérant les maisons isolées.

... En louant aux personnes atteintes un emplacement où ça ne passe pas sur votre terrain.

... En soutenant les associations mobilisées sur le sujet.

... En aidant à taper des textes ou faire des recherches médicales ciblées.

... En affichant, lors de manifestations, repas, bal, foire, le logo d'un téléphone barré d'une croix.

• Communiquer vos informations ou désirs d'aider les associations nationales, ou les collectifs locaux.

Écho

Au collège...

« Si je ne joue pas aux jeux vidéos, je n'aurai pas d'amis. Déjà je n'ai pas de portable. Sans internet t'as pas d'amis ».





Insupportable

TÉMOIGNAGE

«Début 2012, les radiofréquences des appareils sans fil ont commencé à me faire souffrir...»

«C'est début 2012 que j'ai commencé à souffrir des radiofréquences émises par les téléphones sans fil et autres antennes relais... Brûlures de l'oreille et du cerveau, côté portable, lors des communications; épuisement; pertes de mémoire, d'élocution et d'équilibre. En 2013, j'ai été reconnue médicalement comme électro-hypersensible, ce qu'a confirmé le Professeur Belpomme en 2015».

«En réalité, il s'est écoulé quinze années (date de mon premier portable) durant lesquelles j'ai ressenti divers symptômes que les médecins n'expliquaient pas: tachycardie avec oppression cardiaque, vertiges, insomnies. J'habitais en ville en face de dizaines d'antennes relais. Puis est arrivée, entre autres, la wifi chez tous les voisins. Mais c'est quand les techniciens sont venus installer la 4G devant chez moi que j'ai compris qu'il fallait que je parte. Finalement, je n'ai pu déménager que six mois plus tard. En attendant, pour échapper aux Wifis des voisins, allumées 24 heures sur 24, je me réfugiais dans une cave ou dans le fossé d'une forêt, ne dormant plus chez moi. Quand les basses fréquences (électricité) deviennent elles aussi insupportables, cela devient franchement très problématique. Je dirais alors que le totalitarisme de la technologie propre à notre société m'a renvoyée à la bougie».

«Mon électro-hypersensibilité est un état et non une maladie puisque je récupère toutes mes capacités dès que cette pollution s'atténue, même si elle laisse des séquelles. Je me bats pour continuer à élever ma fille, mais je ne peux plus l'em-

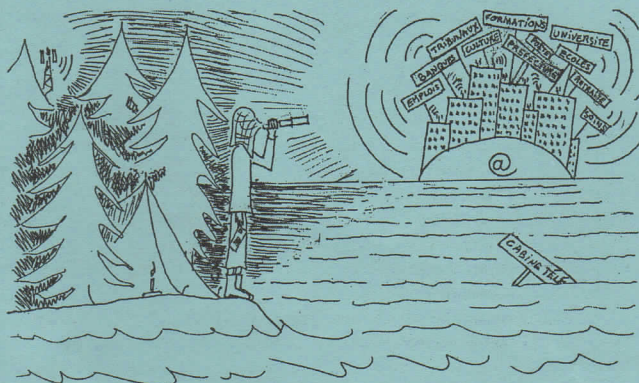
mener nulle part. C'est encore pire avec les beaux jours qui font que les gens sortent avec leur gadget sans fil à la main en guise de prothèse».

«Dans l'incapacité d'aller voir les professeurs de ma fille, j'ai écrit à la principale. Aucune réponse. De plus, la pollution électromagnétique dans son collège — comme dans tous les autres — m'inquiète pour sa santé dans la mesure où le nombre de portables équivaut presque au nombre d'élèves. Le portable, "gadget de destruction massive" (cf. le livre du Collectif Pièces et Main d'œuvre), devient une simple four-niture scolaire».

«Aucune prévention, aucun principe de précaution ne sont appliqués auprès des jeunes, alors que l'Organisation Mondiale de la Santé classe ces radio-fréquences comme "cancérogènes possibles" (groupe 2B) depuis 2011».

«Je peux encore tenir chez moi grâce à mes voisins qui éteignent tous leurs appareils sans fil. Mille fois merci à eux!... Je ne sais pas comment et où chercher un autre lieu de vie, j'ai tant cherché!... Et l'électrosmog qui augmente sans cesse: jusqu'où les électro-hypersensibles devront-ils fuir?... Quand va-t-on nous venir en aide en maintenant des lieux exempts de champs électromagnétiques artificiels?... Bientôt, ces zones dites "blanches" seront toutes éradiquées par le gouvernement (loi Macron) au nom de la croissance économique qui mise sur la toute puissante technologie. En niant l'existence des électro-hypersensibles, il les condamne, eux et ceux en devenir».

ANAÏS.



LE VIVRE ENSEMBLE

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

HIER SOIR, MA CAFETIÈRE ÉLECTRIQUE M'A BATTU AUX ÉCHECS.



T-ki toi ?

Journal intime, vidéos, musique, jeux divers, boutiques en ligne: le "portable multitâches" est omniprésent dans le quotidien d'un adolescent. À une époque où les 7-12 ans passent en moyenne 5h30 par semaine sur Internet et les 13-19 ans 13h30, il est fréquent d'entendre des parents se plaindre ou s'inquiéter de la place grandissante que ces joujoux prennent dans la vie de leurs rejetons. Pourtant, tous — ou peu s'en faut — cèdent sur l'achat d'un portable, pensant ainsi garder le lien avec eux. Cela les rassure. Ils n'envisagent pas un instant que leurs enfants n'en soient pas équipés. Quant à exercer un contrôle sur son utilisation, voire en limiter l'usage, peu s'en préoccupent!

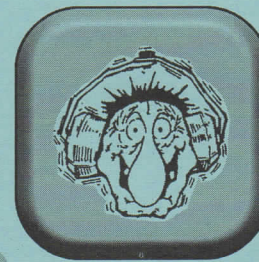
Un "moi-objet" scindé entre l'écran et le réel !

93% des 12-17 ans disposent d'un téléphone portable!... À peine levés ou encore au lit, ils allument leur portable pour relever leurs notifications. "Snapchat", "instagram", "facebook": différentes messageries accompagneront ensuite le déroulement de leur journée. Ils y sont "accros". La nuit venue, plus de 50% d'entre eux surferont avec, dans leur lit, avant de tenter vainement de bien dormir, le téléphone déposé en guise de "doudou" sous l'oreiller.

Contrôler son image à chaque instant, délivrer son profil, être efficace: à quel monde les préparons-nous si jeunes?... Quelle image se façonnent-ils d'eux-mêmes quand sur les réseaux sociaux, la personne se résume à un profil?... Les "applis" entraînent inconsciemment une survalorisation de la socialisation, avec pour corollaires une sous-

estimation de soi, des insatisfactions, des frustrations. Performance et représentation de soi sont omniprésentes: à l'école, en famille, en rendez-vous amoureux... et cela ne cesse de nourrir des angoisses.

Les voilà soumis au dictat de l'imédiateté. Rien de plus épuisant. Ils ne connaissent plus l'ennui et n'acceptent plus l'attente. Ils sont toujours en hyperattention, en hyper-vigilance, ce qui engendre une forme de stress. C'est pourquoi certains rêvent de vivre en étant moins conscients de jouer un rôle, d'être en droit de commettre des maladresses de jeunesse qui puissent être oubliées et non conservées dans une mémoire informatique. C'est ce que nous explique Sherry Turkle, anthropologue et psychologue à l'Institut de Technologie du Massachusetts, après trente ans de recherche.



Communiquons-nous vraiment ?

Avec la technologie du mobile, nous pouvons aujourd'hui tous être mis sur pause, nous rappelle cette chercheuse. Nos tête-à-tête sont constamment interrompus par des appels ou des messages reçus. Aujourd'hui, tout le monde trouve normal de se détourner de la personne qui est en face de soi pour prendre un appel, vérifier ses notifications ou répondre à un texto. Plus grave, nous préférons envoyer un message à quelqu'un plutôt que de lui parler de vive voix.

Les moments d'échange au sein de la famille deviennent plus rares, alors que la volonté d'échanger entre générations est plus pressante. Nous sommes physiquement proches, mais mentalement ailleurs. Or, ce que recherchent pourtant les adolescents, c'est le plaisir de l'attention. Hélas pour eux, ils ont grandi avec des parents qui parlaient à leur téléphone, qui faisaient défiler les messages pendant qu'ils les promenaient dans leur poussette, les amenaient à l'école, ou regardaient un dessin animé en famille. Depuis leur plus jeune âge, ils ont associés technologie et attention partielle.

Au vu de ce constat, combien de parents accepteront-ils de suivre les conseils du pédopsychiatre Stéphane Clerget qui leur demande de se réinvestir dans des activités avec leurs enfants, qu'elles soient artistiques, sportives ou ludiques?... Combien de temps, encore, laisseront-ils leurs "ados" seuls avec leur portable, ne sachant plus faire la différence entre leurs contacts et leurs amis?

Certes, un portable permet de partager une intimité continue en temps réel. Mais rien ne vaut une conversation, même par téléphone, pour ouvrir le dialogue sur la complexité des sentiments. Les "émoticons" illustrent parfaitement la superficialité des relations par textos. En fait, nous imaginons les gens auxquels nous écrivons comme nous rêvons qu'ils soient.

Plus grave, les connexions numériques nous donnent l'impression d'être entourés sans avoir à subir les contraintes de l'amitié. Au final, notre vie en réseau nous permet de nous cacher les uns des autres, comme si nous nous préparions à entrer en relation avec l'inanimé, la machine.

La loi Abeille n'a pas fait le buzz...

Promulguée le 9 février 2015, la loi Abeille a donné l'occasion de se pencher sur les répercussions des ondes électromagnétiques sur notre santé. Et cela, aussi bien pour ce qui concerne la prévention portant sur la technologie sans fil, que sur les questionnements inhérents à l'électro-hypersensibilité. Que l'on se rassure cependant, grâce à l'intervention de puissants lobbies et à une volonté partagée de ne pas nuire à l'emploi, elle n'a pas été adoptée dans sa version initiale, en seconde lecture, par l'Assemblée Nationale. Néanmoins son fondement, en l'occurrence le principe de précaution et la protection des plus jeunes par rapport aux champs électromagnétiques artificiels, n'en reste pas moins inscrit dans le marbre.

Ainsi la loi durcit le cadre réglementaire d'installation des antennes

relais de téléphonie mobile. En outre, elle confie à l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) la charge d'effectuer, chaque année, un recensement national des «points atypiques».

Par ailleurs, l'un des articles de cette loi interdit l'installation de Wifi dans les lieux accueillant des enfants de moins de trois ans (crèches, haltes-garderies). Dans les classes primaires, la Wifi doit être désactivée en dehors des activités pédagogiques numériques.

Rien par contre, concernant les collèges et les lycées où, il est vrai, le vent souffle plutôt en sens inverse. En effet, dans le secondaire, ce sont les jeunes qui apprennent aux enseignants le maniement des ardoises digitales, et la mode est plutôt à l'installation du numérique dans les collèges, fibres optiques ou pas.

U.M.

Dans l'ère du dedans, existe-t-il encore un espace de réflexion ?

Nous voilà déjà dans l'ère du dedans, évoquée par le philosophe et historien Marcel Gauchet... Une ère où règne l'individualisme de méfiance et de distance à l'adresse de l'autre et de tout engagement susceptible de faire lien. Peut-on continuer à concevoir le portable comme une agora, un lieu de vie, de débat et de rencontre, à partir du moment où l'on communique à travers et non avec?... D'ailleurs, n'assistons nous pas à une certaine perte de civilité dans les lieux publics?... Têtes baissées, nuques ployées, nous parlons dans des micros invisibles, comme si nous étions seuls.

En parallèle, les espaces virtuels se présentent comme de nouveaux mondes à habiter dans lesquels nous aurons bientôt une perception augmentée de la réalité. D'ici peu, nous disposerons d'un assistant hyperindustrialisé. D'ailleurs, les nouvelles générations semblent prêtes à accepter qu'une intelligence artificielle puisse gérer tous leurs courriels, leurs appels, leurs recherches sur Internet, et considèrent que les robots qui posséderont suffisamment d'informations sur leur utilisateur, seront un interlocuteur suffisant pour parler de la vie.

Que penser de ce monde en préparation?... Quelles relations humaines subsisteront si la technologie s'impose comme un substitut à la rencontre en

face à face?... Cela générera-t-il enrichissement ou dépendance?... La machine prendra-t-elle aussi le relais en matière de jugement et de responsabilité?

Aujourd'hui, plus que jamais, il est

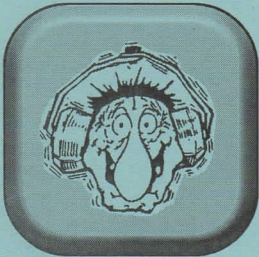
urgent de se demander si les technologies sont vraiment au service des aspirations que nous avons en tant qu'êtres humains, et de nous questionner sur la place que nous voulons leur laisser dans le quotidien de nos enfants.

N.C.

PS: Si le sujet vous intéresse, un livre à lire: "Seuls ensemble: de plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines" de Sherry Turkle (Éd. L'Échappée, 2015).

la vie de famille



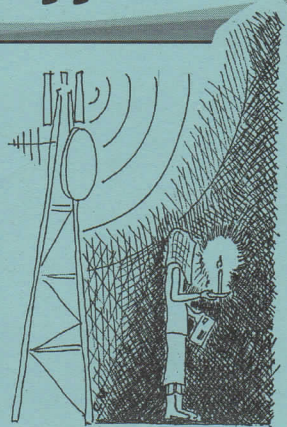


Insupportable à notre insu !

ONDES ET ON-DIT

Écho

Au lycée...
«Moi, j'ai emprunté le téléphone portable de mon ami. J'ai fait semblant de téléphoner pendant un moment. Maintenant les autres me foutent la paix, il pense que j'en ai un».



TÉMOIGNAGE

«J'ai été reconnue comme électro-hypersensible en 2014...»

«J'ai été reconnue électro-hypersensible — EHS si vous préférez — en 2014. Des symptômes (inexpliqués) depuis 2003!... Maux de tête, acouphènes, vertiges, perte de la mémoire immédiate... et des brûlures sur tout le corps depuis 2013. J'ai soixante-dix ans et je suis en errance depuis dix-huit mois. Accueillie pendant trois mois dans une caravane, je suis finalement retournée dans mon camion pour essayer de vivre au bord des routes et chemins départementaux de la Loire, de la Haute-Loire et de l'Ardèche. Je ne trouvais pas d'endroit où me poser de manière stable, malgré mes recherches incessantes. Impossible de trouver un lieu qui me soit adapté, loin des ondes électro-magnétiques artificielles et des basses fréquences (lignes électriques, armoires et transformateurs).

Après de nombreux courriers, une réponse positive m'est finalement parvenue. Elle émanait d'un ancien voisin!... Il me proposait de m'installer dans une cabane au fond des bois (sans électricité), avec une source (eau non potable) à proximité

de celle-ci. La générosité d'une équipe de bénévoles a permis de rendre le lieu habitable, insalubre mais chauffé. Il me faut parcourir environ deux kilomètres d'un chemin de terre, entre prés et bois, pour accéder à mon véhicule et boîte à lettres... et vingt kilomètres (aller/retour) pour téléphoner depuis une cabane. Pour faire mes courses et me soigner, obligation m'est faite de me replonger dans les ondes.

En 2015, je devais être opérée d'un œil. À ce jour, je n'est pas trouvé d'établissement susceptible de m'accueillir (antennes, Wifi, DECT, portables, etc.). Je n'ai donc pas accès aux soins, pourtant l'opération devient urgente!

Une demande pour finir... S'il vous plaît, dites à tous ceux qui passent près de lieux où vivent des EHS d'éteindre leur portable bien avant d'arriver. Les douleurs qu'ils provoquent durent et perdurent bien au-delà du temps de passage. Merci infiniment de votre compréhension. Qu'allons-nous devenir sans lieux protégés pour nous accueillir?...»

MARGUERITE.

L'aligot numérique sans fil... ne passe plus !

Le 20 février 2013, François Hollande passe à Clermont-Ferrand et promet 20 milliards d'euros pour le développement de la fibre optique. Déjà, dans les années 2000, "France Info" annonçait que l'Auvergne optait, au côté d'autres régions, pour la fibre optique, rejetant de fait la technologie "sans fil" Wimax. Explication avancée: les technologies de communication sans fil ne sont pas adaptées aux zones montagneuses où les obstructions à la cir-

culution des ondes sont multiples. En réalité, les décideurs savent que ces ondes pulsées sont toniques pour l'humain et le vivant en général. Les militaires les étudient depuis la Seconde Guerre Mondiale à travers leur système radar. Cependant, comme on n'arrête pas le progrès (surtout quand des lobbies s'en mêlent), le droit d'irradier les Auvergnats grâce au "sans fil" revient en force: TNT, 3G, 4G, Wifi 63... sans parler des petits derniers Linky et Wifimax!

Expérimentation sur population...

Au boulot, en ville, au village, à l'école, à la maison, tout le monde profite des ondes pulsées en folie. Elles sont partout, à l'intérieur, à l'extérieur. Provenant des antennes relais du Wifi public, du blue tooth, des téléphones fixes "sans fil" (DECT), des mobiles, des tablettes, des ordinateurs portables ou du Wifimax, elles traversent les murs des habitations.

Le mobile reste le "fun". Malgré son statut toujours expérimental (il n'est toujours pas homologué!), il est en droit d'irradier les populations de façon massive. Nous en sommes les cobayes. En violation du Code de Nuremberg, le "sans fil" peut continuer de se développer dans l'euphorie générale. Personne ne peut y échapper, continuité du réseau oblige!... Mais savez-vous que les rayonnements artifi-

ciels qu'il émet sont nocifs et dangereux pour la santé?

Pourtant, la Région Auvergne (avant fusion) et le Département du Puy-de-Dôme, numérique aidant, ont participé activement à son expansion. Fer de lance de leur politique de "développement", le numérique ne s'est pas embarrassé de précautions. L'image d'un environnement de qualité revendiquée par notre région s'en retrouve brouillée. Invisible, inodore, le mal lié aux ondes hautes fréquences est imperceptible pour le plupart d'entre nous, jusqu'au jour où l'on tombe malade sans toujours établir une relation de cause à effet, piégés que l'on est par l'addiction que l'on éprouve pour cette technologie. Derrière le décor ergonomique et esthétique du mobile se cache une véritable perversité.

Grande gueule et petite fibre

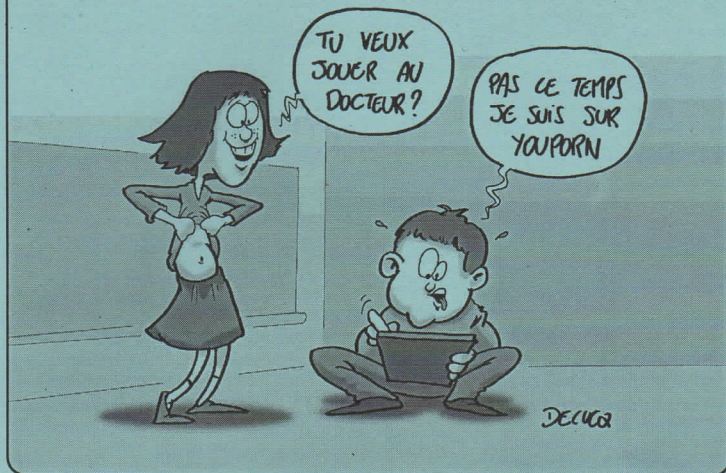
La fibre optique aurait pu être une alternative, mais elle n'est plus que dans les discours. Tout le monde n'en aura pas. La première phase du projet, celle dite du Très Haut Débit, ne concerne actuellement que 6% des communes du département du Puy-de-Dôme. Le renforcement du réseau cuivre existant — solution économique et respectueuse, comme la fibre, de la santé des personnes — n'a permis d'équiper, depuis 2013, que 8,4% des communes de ce même département. Fibre et fil de cuivre sont des solutions dites filaires car l'information est matériellement véhiculée à l'intérieur de câbles... Alors qu'avec le

"sans fil", on projette des ondes dans toutes les directions, y compris à l'opposé du récepteur. Même en terme technique, les solutions filaires sont plus sérieuses, plus fiables et professionnelles, et beaucoup plus puissantes. Cependant, l'intérêt sanitaire de ces dernières est annihilé quand les câbles sont complétés par une distribution "sans fil", ce qui en général se concrétise par la mise en place d'un pylône Wifimax/Wifi en pleine zone urbaine. Il est fondamental de disposer d'une continuité filaire jusque dans la maison, le bureau ou l'école pour protéger les personnes et leur environnement.

LÀ FAUT QUE J'TE QUITTE,
JE SUIS EN PLEIN
ELECTROSMOG



MATERNELLE DES TABLETTES NUMÉRIQUES POUR ACCELERER LES APPRENTISSAGES



Le "sans fil" pour les pèquenots, les beaufs et les pauvres ?

Mais la réalité est tout autre. Le critère bon marché du "sans fil" fait qu'il se développe... Même les petites communes sans trop de moyens peuvent accéder désormais à la Très Haut Débit (THD). C'est utile pour échanger, via Internet, les recettes de la potée, la composition des graines à donner aux poules... Sans compter que, lors des battues aux sangliers, les chasseurs peuvent s'appeler entre eux pour coincer la bête!... Mais ceux qui ont permis ce progrès ont-ils conscience qu'ils ont fait entrer le loup dans la bergerie?... Les maladies et les problèmes en tout genre peuvent apparaître dès le branchement du Wifimax, ou sournoisement un peu plus tard. Son grand frère Wimax avait fait l'objet, en son temps, de plaintes de Départements auprès des tribunaux... Mais la haute fréquence fait perdre

la mémoire!

Certains frustrés du THD ont pu se consoler avec du Wifi. Merci à l'Europe pour le co-financement de nos doses quotidiennes au côté du département du Puy-de-Dôme, dans le cadre de "Wifi 63". Cette pollution électromagnétique est généralement installée au cœur du village, à La Poste par exemple... Une chance pour les adeptes du "sans fil", à condition tout de même d'habiter dans un rayon de 300 à 500 mètres!... Cela dit, question santé, c'est une autre paire de manches. Nombre de cardiologues vous confirmeront que le cœur est très sensible aux radiofréquences utilisées par la plupart des technologies sans fil. Un porteur de pace maker joue gros dans un tel contexte... mais l'e-santé est à sa disposition!

Commencer à conditionner dès le biberon ?

Le pompon de l'infiltration du "sans fil" dans la sphère publique revient sans discussion possible à l'éducation et à la formation. Éducation Nationale et Ministère de l'Agriculture font carrément dans le transhumanisme: l'homme augmenté!... La forme est privilégiée sur le fond: tête bien pleine plutôt que bien faite, et charrue avant les bœufs.

Dans leur promotion du numérique, Région et Département du Puy-de-Dôme mettent l'accent sur l'outil, avec comme slogan: la fracture sociale ne passera pas par l'Auvergne!... Et cela, bien que celle-ci ait de beaux jours devant elle, puisque entretenue au rythme du dernier outil numérique, du énième gadget et de la énième application. L'accélération de la nouveauté et l'obsolescence programmée nous laisseront toujours avec un train de retard, octroyant les pleins pouvoirs aux techniciens. Une approche qui va à l'encontre des objectifs pédagogiques d'autonomisation, d'esprit d'initiative et de responsabilisation des jeunes

en formation. Pour eux, l'avenir est le placard numérique: tant pis si celui-ci à une allure de micro-ondes!...

Dans les magazines de collectivités, on fait poser de jeunes enfants un objet "irradiant" en main (en violation de la loi Abeille, d'ailleurs) sans que cela ne suscite de gêne (cf. "Puy-de-Dôme en mouvement" d'avril 2016). On y fait même l'apologie de salles de cours, de centres de documentation et d'information (CDI) arrosés par la Wifi, utilisation de tablettes oblige!

Je baigne, tu baignes, il baigne, nous baignons... dans des champs électromagnétiques artificiels en expansion permanente. Mais qui décide de cela?... Qui mesure les incidences d'une telle évolution en matière de santé environnementale?... Responsable, mais pas coupable.

MOVISPEM Puy-de-Dôme
(Mouvement pour une Vie Sans Pollution Electromagnétique).

à notre insu!



ÉchoO

«Je ne dormais plus... et puis je me suis rappelée tous tes problèmes. Un soir j'ai tout coupé. J'ai dormi, le chien aussi. Je pense que c'était la télé, on n'a pas de portable. Maintenant je coupe tout le temps».

TÉMOIGNAGE

«Voilà ce qui m'est arrivé lorsque je me suis rendu à la préfecture de Saint-Étienne...»

«Cela s'est passé en janvier dernier. Je me faisais conduire à la préfecture discutant avec le conducteur. Parvenu dans le centre ville de Saint-Étienne, j'ai commencé à bégayer, à chercher péniblement mes mots. Reconnaisant ces symptômes, j'ai demandé à mon chauffeur de se garer dans un parking souterrain au plus près de mon lieu de rendez-vous, là où les rayonnements électromagnétiques sont quasi nuls, au troisième ou quatrième sous-sol».

«La personne qui me conduisait ayant une course à faire en ville, je lui ai demandé les clés du véhicule. Si je terminais mes démarches avant elle, je pourrais ainsi me réfugier dans la voiture, sous terre, à l'abri. J'ai sorti mon carnet, noté l'étage du parking, le numéro de la place. J'ai ensuite accroché les clés à mon mousqueton, attaché celui-ci à mon sac. Autant de précautions qui me permettent de faire face aux pertes de mémoire immédiates; un état de confusion et de stress qui caractérise ma pathologie. Comme me l'a précisé le Professeur Belpomme, après examen de mon électro-encéphaloscann et de mes analyses biologiques, quand je suis exposé aux rayonnements électromagnétiques je suis dans un état de pré-Alzheimer; certaines parties de mon cerveau étant irriguées à moins de 10%».

«Dans le hall de la préfecture, j'ai exposé mes problèmes de santé à l'agent d'accueil. Compréhensif, il m'a fait passer en priorité. En fait, j'ai déposé trois dossiers de reconnaissance de mon handicap à la Maison Départementale des Personnes en Situation de Handicap (MDPH). Suite à cela, j'ai obtenu une "reconnaissance en qualité de travailleur handicapé" (handicap inférieur à 50%)... Pas de compensation, pas d'allocation, pas de carte de stationnement ou de priorité».

«Après quelques minutes d'attente, je suis passé au guichet. La salle était bondée. Des dizaines de portables connectés, wifi, dect, tablettes: mon cœur battait à me rompre la poitrine. Tachycardie. J'évoluais

dans un univers hors réalité, comme drogué. Le regard de la fonctionnaire sur moi, abasourdie, me renvoyait à ma réalité. Je tremblais comme un Parkinson. Je devais avoir une tête de fou. J'avais mal partout. Je paniquais, je ne savais plus ce que je faisais là. La fonctionnaire m'interrogea... Je fouillai dans mon sac, lui remis mes papiers. Je me sentais très mal. Elle le vit, appela une collègue. Je leur fis part de mon électrohypersensibilité. Elles connaissaient, elles en avaient entendu parler: la presse, la radio, la télé... Peut-être même m'avaient-elles vu lors d'un reportage! Elles me rassurèrent, désolées, empathiques, et finalisèrent ma demande. Immédiatement après, je sortis en toute hâte et crus ne jamais parvenir jusqu'au parking. Les escaliers... Quel étage? Quelle porte? Quelle place?... Arrivé au véhicule, je m'effondrai en sanglots. Ce n'était plus la douleur qui me faisait sangloter, mais mon impuissance face à un monde dans lequel je n'avais plus ma place. Mon corps, ma bonne santé, m'avaient permis de me sortir de toutes sortes de situations, mais c'était fini».

«Les champs électromagnétiques pulsés ont fait de moi un paria. Je vis reclus chez moi où le réseau de la téléphonie mobile est très faible. Je m'éclaire à la bougie. Pendant quelques heures, je branche le compteur pour avoir de l'eau chaude, pour rester en contact via Internet filaire, pour me rassurer et m'efforcer de croire que je fais encore partie de ce monde, quelques minutes... Cela, grâce à un ordinateur portable sur batterie posé loin de moi, relié par un clavier et souris filaire blindée».

«Je suis EHS. De ces EHS qui ont dépassé depuis des années le stade des migraines et de l'insomnie... De ces EHS dont la pathologie est si avancée, que je suis à deux pas de rejoindre ceux qui vivent tels des animaux au fond d'obscures vallées, oubliés, invisibles, privés de leurs droits les plus fondamentaux».

EHS-42.



Marcher sous les bombes

J'avance à grands pas sous les ondes, je marche sous les bombes.

Alors que chacun devant moi dégage à tout moment son portable gadget, je suis présente au monde avec mes sens en éveil. Anesthésié par son gadget sans fil, l'humain est impatient de répondre à son appel ou à son SMS (Système de Maintien dans la Somnolence ambiante) tant attendu depuis le dernier... il y a trente-six secondes.

L'humain est programmé, pucé.

La rage au ventre, la rage au cœur, je file et je slalome face aux "micro-ondes". La lutte est incessante car je sens ces bombes traverser ma peau et s'incruster dans mes cellules. Comment est-ce possible?

Non seulement les "micro-ondes" me rendent malade, mais en plus il faut inlassablement me justifier de ce qui me fait souffrir face à la désinformation organisée: coup de magie des industries des "micro-ondes" avec la complicité des scientifiques, spécialistes en tautologie!

Est-ce que les politiciens, spécialistes eux aussi de la tautologie, parlant au nom du peuple, arrêteront un jour de tourner en rond et décideront qu'il y a **urgence sanitaire à appliquer le principe de précaution** décrit dans la résolution 1 815 du Parlement Européen...

Article 8.1.4 «...de porter une attention particulière aux personnes électro-sensibles atteintes du syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques et de prendre des mesures spéciales pour les protéger, en créant par exemple des "zones blanches" non couvertes par les réseaux sans fil».

... Il s'agit d'octroyer le droit aux électro-hypersensibles de dis-

poser de zones refuges; unabri anti-irradiation par rapport aux champs électro-magnétiques pour les réfugiés environnementaux à l'instar de ce que l'on offre aux autres réfugiés (climatique, guerre...).

Principe de précaution en direction des enfants:

Article 8.3.1 «...de concevoir (...) des campagnes d'information pour les mettre en garde contre les risques spécifiques d'une utilisation précoce (...) des portables et appareils émettant des micro-ondes».

Article 8.3.2 «...de privilégier pour les enfants en général, et plus particulièrement dans les écoles et salles de classe, des systèmes d'accès à Internet par connexion filaire et de réglementer de façon stricte l'utilisation du portable dans l'enceinte de l'école». (Cf. à ce propos les brochures guide WECF financées par la Région Rhône-Alpes, "Protéger les enfants en évitant les pollutions physiques CEM", brochure Poem 26).

Les dirigeants d'Apple, Google ou Twiter limitent l'usage des nouvelles technologies à leurs enfants, estimant qu'elles pourraient nuire à leur développement — «parce que nous connaissons personnellement les dangers de la technologie» — et les placent dans des écoles anti-technologie où ils ont accès à des livres et non à des Ipad. (Cf. "Les enfants de la Silicon Vallée pionniers malgré eux", Courrier International N°1 261).

Alors comment se fait-il que les dirigeants en France puissent imposer un totalitarisme des technologies sans fil dans les écoles et piétiner ainsi le principe de précaution?... La loi du 5 juin 2013 prévoit d'équiper tous les écoliers de tablettes Wifi, tableau numérique (écran géant émetteur de basses fréquences, rayons X...).

Est-ce que ces mêmes dirigeants protègent également leurs enfants des technologies sans fil en connaissance de cause? Disons stop! Nos enfants ne sont pas de la chair à canon pour vos industries et vos laboratoires.

Fil conducteur de cette histoire: l'absence de ce fil qui rend inaccessible tous les lieux de cette civilisation gadget aux électro-hypersensibles. Même les services publics de la République leur deviennent inaccessibles s'ils ne veulent pas porter atteinte à leur intégrité physique. Un mot colle à cette situation: **discrim-inaction!**

Certains n'hésitent pas à orienter la discussion sur l'histoire de la bougie face à cet handicap: "On ne va pas s'éclairer à la bougie!", s'exclament-ils... ou "on ne va pas revenir en arrière!". Ceux-ci ont la mémoire bien courte. Ont-ils oublié qu'il y a quinze, vingt ans de cela, on ne jurait que par le filament qui vient du latin filum, fil?

Mes pas s'accélérent et percutent le sol... Semez, lanceurs d'alerte!... Alors que le regard de l'humain est toujours absorbé par son écran. Mes mots percutent au rythme de mes pas. Les micro-ondes pulsées poussent au maximum le rythme de mes pulsations cardiaques. Quand l'immersion dans ce brouillard électromagnétique invisible, invisible... pour les yeux opère une désorganisation totale de mes cellules qui lancent l'alerte et m'ordonnent toutes en chœur de fuir.

Cellules survoltées, révoltées. Mes mots ne peuvent désamorcer les bombes quand je marche sous les ondes.

Une pensée pour tous les EHS... les électro-hypersensibles.

VIRGINIE.

TÉMOIGNAGE

Petit message depuis le pays d'Ambert
Le numérique, ça désertifie!

Après un an de vie des nouveaux cantons avec en vue la création du Pays d'Ambert, à un an de l'élection présidentielle, les élus locaux surfent sur les ondes électromagnétiques. Depuis cinq ans maintenant, les projets de développement numérique fleurissent à pétales grands ouverts.

Les services à la population se raréfient. On finit de supprimer les cabines téléphoniques. On considère que la gestion des comptes bancaires ne participe pas de l'activité des bureaux de poste pour justifier leur fermeture. Le e-santé est censé palier le désert médical... Question: pourra-t-on bénéficier des services d'urgence par Internet lorsque ceux d'Ambert seront fermés?... Les relations avec Pôle Emploi, la CAF ou les Impôts ne se font plus que par Internet... Tant pis pour les risques d'erreurs, de bug, de non confidentialité, pour l'emploi aussi... Quant au contact humain!

Tourisme et culture, la troisième mamelle du Livradois-Forez (20% des revenus locaux) après Industrie/services et Agriculture/forêt, ne fonctionne plus qu'en appui à des projets numériques: la manne du PPP 2011 arrose généreusement nos montagnes, recrute de nouveaux clients, associe le pouvoir des élus locaux et des collectivités territoriales via une bulle spéculative dont nous sommes les généreuses vaches à lait. Quelques exemples:

- l'accueil touristique de découverte de sites naturels passe par l'usage du smartphone (1kw/24h) alors que ce ne sont pas les animateurs talentueux et qualifiés qui manquent... Bonjour le respect de la nature et le contact humain!

- On lutte contre l'illettrisme numérique dans les médiathèques en fournissant accès et données aux lecteurs... Mais qui prend à charge la consommation d'énergie à leur domicile (ordinateur et recharge de batterie)?... Quant au budget d'achat de livres, il plafonne; alors que le livre n'implique pas d'abonnement pour en faire usage.

- On installe des Wifi en accès libre, comme un service d'information gratuit et public, sans oublier d'arroser maisons de retraite, écoles primaires et maternelles... Tant pis pour les normes électromagnétiques et la loi Abeille!

- On propose des installations satellitaires pour les 46% (source INSEE 2011) de la population disposant d'une résidence secondaire dans la région... pour quel résultat?... Une triple facturation et la possibilité de rester bien seul devant un écran!

Est-ce qu'en rejetant un tel schéma de vie, alors que je crains de ne pas arriver à l'âge de la retraite tant ma santé se dégrade — développement des champs électromagnétiques aidant — je deviens une personne obsolète, fracturée numériquement?...

ES(O.S.)THER.

ÉchoO

«Mes enfants m'ont mis un collier pour que si je tombe ça les prévient. Je l'ai enlevé et mis dans un petit coin dans la cuisine. Je l'ai calé/ collé avec un mouchoir pour pas qu'il se déclenche. Mais, ils s'en sont aperçus. Ils étaient pas contents. J'ai dû me fâcher. Je ne suis pas un chien quand même!».